



Remarques concernant la présente notice d'instructions

Lors de travaux dans des zones à risques d'explosion, la sécurité des personnes et des installations est subordonnée au respect des consignes de sécurité applicables. Les personnes en charge du montage et de la maintenance portent une responsabilité particulière. Ils doivent connaître parfaitement les consignes et dispositions en vigueur.

La présente notice d'instructions résume les principales mesures de sécurité. Elle doit être lue par toutes les personnes travaillant avec le produit afin qu'elles sachent le manipuler correctement.

La notice d'instructions doit être conservée et disponible durant toute la durée de vie du produit.

Descriptif

Le potentiomètre, type 07-662-...../...., se compose d'un boîtier Ex d en métal dans lequel est monté un potentiomètre encastrable.

Les dimensions des boîtiers Ex d sont adaptées directement aux éléments de la résistance et sont confectionnés en différentes tailles allant de Ø 30 à 60 mm (1,18 à 2,36 in).

La fixation et le blocage contre la rotation accidentelle sont obtenus par différents systèmes. La version standard est dotée d'un système de blocage composé de deux écrous livrés avec l'appareil. Des versions plus élaborées comportent également, sur demande, des taraudages pratiqués dans la partie frontale du boîtier ou une goupille de blocage.

Une série d'accessoires est également disponible et comprend des boutons de réglage, des boutons à index, des échelles graduées ainsi qu'une commande démultipliée digitale 10 tours et une commande à friction.

Protection contre les explosions

Marquage maximal

En fonction des composants de montage ; observer les indications figurant sur l'étiquette signalétique.

ATEX

Marquage

- Ex II 2G Ex d e IIC T6 resp. T5 Gb
- Ex II 2D Ex tb IIIC T80 °C resp. T95 °C Db

CE 0044

Certificats de conformité

EPS 14 ATEX 1 696

IECEx

Marquage

- Ex d e IIC T6 resp. T5 Gb
- Ex tb IIIC T80 °C resp. T95 °C Db

Certificats de conformité

IECEx EPS 14.0042

Plages de températures ambiantes

En fonction des composants de montage ; observer les indications figurant sur l'étiquette signalétique.

-20 °C à max. +70 °C
(-4 °F à max. +158 °F)

Homologation pour les zones

1, 2 et 21, 22

Caractéristiques techniques

Caractéristiques électriques

Tension nominale : jusqu'à 250 V
Puissance de dissipation : max. 8 W

Indice de protection

Max. IP 66 (EN 60529)

Résistance mécanique

Énergie d'impact : max. 7 Nm

Plage de rotation, électr./méc.

Résistances bobinées cémentées :
Type 07-662-.111-.....: 250° / 270°

Résistances à couche de carbone sur céramique :

Type 07-6622-.113-.....: 270°

Résistances de précision bobinées :

Type 07-6622-.112-.....: 1 tour
320° ±2°
10 tours
Type 07-6624-.102-.....: 10 x 360°
+10°

Matière de boîtier

- Acier spécial
- Laiton, surface nue / nickelée

Dimensions

Voir page 3.

Consignes de sécurité

Le potentiomètre doit être utilisée seulement dans la classe de température indiquée et dans la plage de température mentionnée à ces fins (voir l'étiquette signalétique).

Le potentiomètre ne convient pas à l'utilisation dans la zone 0/20.

Le potentiomètre doit être mis en service seulement s'il se trouve dans un état propre et non endommagé. Tout dépôt de poussière > 5 mm (> 0,2 in) doit être nettoyé.

Tout emploi dans des zones autres que celles mentionnées et toute modification du produit réalisée par une personne autre que le fabricant dégage la société BARTEC de toute responsabilité pour défauts et responsabilité secondaire.

Il convient de respecter l'ensemble des dispositions légales en vigueur ainsi que les réglementations applicables en matière de protection du travail, de prévention des accidents et de respect de l'environnement.

Respecter les conditions applicables de montage et de service pour les installations électriques. Observer les indications figurant sur l'étiquette signalétique.

Il est impératif de toujours respecter les lois et les directives en vigueur, les consignes de sécurité qui figurent sur l'équipement électrique avant la mise en service ou la remise en service.

Il faut toujours respecter les remarques de sécurité figurant sur l'appareil.

Marquage

Les passages particulièrement importants de la présente notice d'instructions sont signalés par des pictogrammes :



DANGER indique un danger de mort ou de blessures graves s'il n'est pas évité.



AVERTISSEMENT indique un danger pouvant entraîner la mort ou de graves blessures s'il n'est pas évité.



PRUDENCE indique un danger pouvant entraîner des blessures s'il n'est pas évité.



ATTENTION indique des mesures permettant d'éviter des dommages matériels.

i A noter

Remarques et informations importantes pour un usage efficace, économique et respectueux de l'environnement.

Normes respectées

EN 60079-0:2012/IEC 60079-0 : 2011
 EN 60079-1:2007/IEC 60079-1 : 2007-04
 EN 60079-7:2007/IEC 60079-7 : 2006-07
 EN 60079-31:2009/IEC 60079-31 : 2008
 ainsi que
 EN 60204-1:2006/IEC 60204-1:2005, mod.
 EN 62208:2011/IEC 62208:2011
 EN 60445:2010/IEC 60445:2010
 EN 60529:1991 + A1:2000 + A2:2013/
 IEC 60529:1989 + A1:1999 + A2:2013

Transport, stockage



Dommages sur les potentiomètres en raison d'un transport ou d'un stockage non corrects.

- Le transport et le stockage sont autorisés uniquement dans l'emballage d'origine.

Montage / Démontage



Risque de blessures graves dus à une procédure erronée.

- Tous les travaux pour le montage, le démontage, l'installation et la mise en service doivent être exécutés exclusivement par un personnel spécialisé et agréé.
- Ne jamais monter ou démonter les potentiomètres lorsqu'elles se trouvent sous tension.

Entre les obstacles fixes qui ne font pas partie de l'appareil et le bord extérieur de la fente incliquable, respecter les distances suivantes :

Sous-groupe gaz / vapeur	
IIC	IIB
minimum de 40 mm (1,58 in)	minimum de 30 mm (1,18 in)

Le potentiomètre doit être utilisé dans un boîtier qui correspond à un mode de protection Ex reconnu selon la norme IEC/EN 60079-0.

Lors du montage dans un boîtier du mode de protection « Ex e », il convient de respecter les entrefers et les lignes de fuite selon la norme IEC/EN 60079-7 paragraphe 4.3, paragraphe 4.4 et le tableau 1.

Installation



Mort ou risque de lésions en raison d'une utilisation non conforme.

- Un complément ou une modification de le potentiomètre est admissible seulement après en avoir convenu avec le fabricant.
- Observer la norme IEC/EN 60079-14.

A prendre en compte lors de l'installation :

- Lors de la connexion des câbles et des conducteurs à l'équipement électrique du mode de protection Ex « Ex e », il est impératif d'utiliser des introductions de câbles qui possèdent la certification Ex et qui conviennent au type de câble ou de conducteur respectif. Elles doivent maintenir le mode de protection Ex « Ex e » et contenir un élément d'étanchement approprié afin que le mode de protection de le potentiomètre.
- Les introductions de conducteur en métal doivent être reliées au système de mise à la terre.
- Les ouvertures non utilisées pour les introductions de câbles doivent être fermées au moyen d'éléments de fermeture certifiés Ex.
- En cas de branchement direct sur le boîtier résistant à la pression, utiliser des introductions homologuées Ex appropriées pour le volume du boîtier, le sous-groupe de gaz et le conducteur.

A prendre en compte lors du branchement des conducteurs :

- Traiter les embouts avec un outil de pressage approprié afin de garantir une qualité de pressage régulière.
- Le branchement des conducteurs doit être effectué avec soin afin de ne pas endommager les différents brins.
- Serrer tous les points de blocage (même s'ils ne sont pas utilisés).

Mise en service

Avant la mise en service, il faut vérifier :

- L'appareil est installé conformément aux prescriptions.
- Le boîtier n'est pas endommagé.
- La connexion est exécutée en bonne et due forme.
- Toutes les vis sont vissées fermement.
- Le fonctionnement est parfait.

Fonctionnement



Mort ou risque de lésions en raison d'une utilisation non conforme.

- Le potentiomètre doit être utilisé uniquement dans les limites techniques en vigueur pour lui (voir page 1).

Maintenance et élimination des pannes

⚠ DANGER

Mort ou risque de blessures en raison d'un coffret antidéflagrant défectueux.

- Remplacer immédiatement les pièces défectueuses du coffret antidéflagrant par des pièces d'origine.

⚠ AVERTISSEMENT

Risque de blessures graves dus à une procédure erronée.

- Tous les travaux de maintenance et d'élimination des pannes doivent être effectués exclusivement par du personnel spécialisé et autorisé.
- Il faut respecter la IEC/EN 60079-17. Nous vous conseillons d'établir un calendrier de maintenance conformément à cette norme.

Travaux de maintenance

L'exploitant de le potentiomètre doit veiller à ce que celle-ci reste dans un bon état de fonctionnement, à la mettre en service en bonne et due forme, ainsi qu'à la surveiller et à la nettoyer régulièrement.

- Contrôle visuel de la fente taraudée.
- Contrôle visuel du coffret antidéflagrant quant à des dommages.

i Remarque

Dans le cadre de la maintenance, ce sont surtout les composants dont dépendent le mode de protection Ex et la bonne fonctionnalité qu'il convient de vérifier quant à un état en bonne et due forme.

Élimination des pannes

Le potentiomètre est défectueux lorsque le coffret antidéflagrant présente des dommages resp. lorsque certains composants ne fonctionnent plus.

Dans ce cas :

- Remplacer immédiatement les pièces défectueuses du coffret antidéflagrant par des pièces d'origine.
- Remplacer les composants défectueux ou les réparer au moyen de pièces d'origine.

i Remarque

Pour le remplacement ou la réparation, tenir compte des instructions de montage / modes d'emploi des différents composants.

Accessoires, pièces de rechange

Voir catalogue BARTEC.

Mise au rebut

Les composants de le potentiomètre contiennent des pièces en métal et en matière plastique.

C'est pourquoi il est impératif de respecter les exigences légales concernant l'élimination des déchets électriques (par exemple, faire exécuter l'élimination par une entreprise d'élimination agréée).

S.A.V.

BARTEC GmbH
Max-Eyth-Straße 16
97980 Bad Mergentheim
Allemagne
Tél. : +49 7931 597-0
Fax : +49 7931 597-119

Dimensions

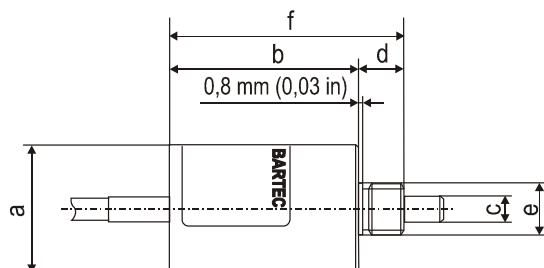


Tableau de sélection

Numéro d'ordre	Classe de température	Max. puissance de dissipation	a en mm (in)	b en mm (in)	c en mm (in)	d en mm (in)	e	Longueur totale f en mm (in)	
07-6622-.111/....	T6	2,5 W	Ø 30 (1,2)	55 (2,2)	Ø 6 (0,2)	11 (0,4)	M12x1,5	66 (2,6)	
07-6622-.112/....	T6	1,2 W		45 (1,8)				55 (2,2)	55 (2,2)
07-6622-.113/....	T6	2 W		55 (2,2)				101 (4)	66 (2,6)
07-6623-.111/....	T5	3 W	Ø 45 (1,8)	90 (3,5)	Ø 6,35 (0,3)	8 (0,3)	3/8-32 UNEF	101 (4)	
07-6624-.111/....	T6	5 W		50 (2)				11 (0,4)	61 (2,4)
07-6624-.102/....	T6	2 W	Ø 38 (1,5)	90 (3,5)	Ø 6 (0,2)	11 (0,4)	M12x1,5	61 (2,4)	
07-6625-.111/....	T5	6 W	Ø 45 (1,8)	87 (3,4)				101 (4)	
07-6626-.111/....	T6	7 W	Ø 60 (2,4)	87 (3,4)				11 (0,4)	M12x1,5
07-6627-.111/....	T5	8 W							

07-6620-7D0002-10/14-STVT-38/059

Erklärung der Konformität
 Declaration of Conformity
 Attestation de conformité
 N° 01-6100-7C0003

BARTEC

BARTEC GmbH
 Max-Eyth-Straße 16
 97980 Bad Mergentheim
 Germany



Wir We Nous

BARTEC GmbH,

erklären in alleiniger Verantwortung, dass das Produkt
 declare under our sole responsibility that the product
 attestons sous notre seule responsabilité que le produit

**Kleinst-/Steuer-,
 Regel- und
 Anzeigegerät**

**Miniature/ Control and
 Display Unit**

**Appareil miniature/ Ap-
 pareil de commande, de
 régulation et d'affichage**

Typ 07-61-...../.... und Typ 07-662-...../....

auf das sich diese Erklärung bezieht den Anforderungen der folgenden **Richtlinien (RL)** entspricht
 to which this declaration relates is in accordance with the provision of the following **directives (D)**
 se référant à cette attestation correspond aux dispositions des **directives (D)** suivantes

ATEX-Richtlinie 94/9/EG	ATEX-Directive 94/9/EC	ATEX-Directive 94/9/CE
EMV-Richtlinie 2004/108/EG	EMC-Directive 2004/108/EC	CEM-Directive 2004/108/CE.
RoHS-Richtlinie 2011/65/EU und mit folgenden Normen oder normativen Dokumenten übereinstimmt	RoHS-Directive 2011/65/EU and is in conformity with the following standards or other normative documents	Directive Européenne RoHS 2011/65/UE et est conforme aux normes ou documents normatifs ci-dessous
EN 60079-0:2012 EN 60079-1:2007 EN 60079-7:2007	EN 60079-11:2012 EN 60079-31:2009 EN 60204-1:2006	EN 62208:2011 EN 60445:2010 EN 60529:1991 + A1:2000 + A2:2013

Kennzeichnung Marking Marquage

II 2G Ex d e [ib] IIC T6, T5 bzw. T4 Gb
 II 2(1)G Ex d e [ia Ga] IIC T6, T5 bzw. T4 Gb
 II 2G Ex d e IIC T6 bzw. T5 Gb
 II 2D Ex tb [ib] IIIC T80 °C bzw. T95 °C Db
 II 2(1)D Ex tb [ia Da] IIIC T80 °C bzw. T95 °C Db
 II 2D Ex tb IIIC T80 °C bzw. T95 °C Db
 -20 °C ≤ Ta ≤ +70 °C

(abhängig von den eingebauten Komponenten) (depending on the installed components) (il dépend des composants)

Verfahren der EG-Baumusterprüfung / Benannte Stelle **Procedure of EC-Type Examination / Notified Body** **Procédure d'examen CE de type / Organisme Notifié**

EPS 14 ATEX 1 696
 2004 BUREAU VERITAS, Businesspark A96, 86842 Türkheim, D

CE 0044

Bad Mergentheim, den 16.10.2014

ppa. Ewald Warmuth
 Geschäftsleitung / General Manager

07-6620-7D0002-10/14-STVT-381059

03-0383-0289